



LE MOT DU MAIRE

Benfeldoises, Benfeldois,

En octobre se finalisera l'aménagement de notre centre-ville. Sa réalisation est un véritable compromis après des années de concertation avec les équipes d'urbanistes, les commerçants, les Benfeldois avec plus de 6 réunions publiques et enfin un vote unanime des conseillers municipaux en octobre 2016.

S'en sont suivi des années de travaux et parfois d'incommodités.

Finalement, samedi le 5 octobre 2019 à partir de 10h45, nous inaugurerons tous ensemble notre centre-ville. Animations commerciales, culturelles et différentes formules de restauration accompagneront ce moment festif.

A partir du 7 septembre, le marché du samedi s'implantera place de la République et rue de l'Eglise. Cette nouvelle zone permettra une plus grande visibilité des stands tout en n'impactant pas le stationnement en ville.

Le marché du lundi, lui aussi s'étendra sur le même secteur près de l'Hôtel de Ville, ouvrant ainsi à la circulation la rue du 1^{er} décembre 1944 et la rue du Château.

Vous les avez peut-être déjà croisés, depuis quelques jours, nos policiers municipaux circulent dans la ville ! Ils auront essentiellement une mission de police de proximité ayant pour objectif le dialogue et la concertation mais aussi la répression le cas échéant.

Ils interviendront en zone urbaine comme dans les milieux pédestres. Nos policiers pourront parfois patrouiller avec les gendarmes et couvriront le secteur de Benfeld et Huttenheim (conf pages suivantes).

Nous assisterons dans les prochains mois à des aménagements dans les ateliers municipaux. La construction d'un hangar de 210 m² inclura un local de rangement pour l'Office Municipal des Fêtes, l'aménagement d'un bureau de police répondant aux normes professionnelles permettant l'accueil du public.

Enfin pour accompagner la transition énergétique, des panneaux photovoltaïques seront ensuite implantés sur le bâtiment central seul à pouvoir capter durablement les rayons solaires.

Bonne et fructueuse rentrée à tous.

Le maire
Jacky Wolfarth



Fête du Stubbehansel 2019



ANNONCES / MANIFESTATIONS

Banque alimentaire

Le dernier week-end de novembre, à l'occasion de la grande Collecte Nationale, la Banque Alimentaire du Bas-Rhin fera appel à la générosité du grand public. L'Entraide Paroissiale forte d'une centaine de bénévoles organisera une collecte dans les supermarchés du secteur. Les denrées alimentaires sont redistribuées dans le département où elles ont été collectées et bénéficieront localement aux personnes en situation de pauvreté.

Résidence pour personnes âgées

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes autonome et vous recherchez un appartement dans un cadre agréable, quelques logements sont encore disponibles à la Résidence pour Personnes Agées de Benfeld. Le loyer est de 580 euros. Possibilité d'APL selon vos revenus. Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec la mairie au 03.88.74.42.17.

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine à Benfeld :

Les 14 et 15 septembre : visite libre de l'église catholique St-Laurent.

Le 15 septembre : visite guidée de l'Hôtel de Ville, de la Laube et du Jacquemart : à 10h, 14h et 16h.

Ouverture du musée de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Dates	Intitulés	Horaires	Lieux
7 septembre	Collecte de vieux papiers - association La Laurentia	à partir de 13h	Commune
8 septembre	Fête du sport et des associations (page 6)	Course à 10h	Centre sportif
13 septembre	Parcours Alpha - rencontre sur le sens de la vie	19h30	Foyer protestant
14 et 15 septembre	Journées du patrimoine - visites guidées et libres		Centre-ville
15 septembre	Rencontres voitures et motos anciennes (page 4)	à partir de 10h	Parking salle des fêtes
22 septembre	Marché aux puces - route de Herbsheim	8h à 18h	AAPPMA
27 septembre	Don du sang	De 17h à 20h30	Cercle catholique
29/9	Rencontre inter-clubs model'club	De 10h à 18h	Terrain aéromodélisme
4 octobre	Conférence interreligieuse « "Abraham , père des croyants chez les chrétiens et chez les musulmans" donnée par Ataa Denka, chrétienne irakienne	20h	Cercle catholique
5 octobre	Inauguration du centre-ville	à partir de 10h45	Centre-ville
5 et 6 octobre	Exposition fruits et légumes des arboriculteurs	Sam à partir de 14h Dim 10h à 19h	Salle des fêtes
5, 12 et 26 octobre	Distribution du calendrier des sapeurs-pompiers de l'UT de Benfeld	à partir de 9h	Communes Benfeld et Sand
Du 17 au 20 octobre	Exposition des Journées d'octobre (page 4)		Salle des fêtes
25 octobre	Conférence Ariane Geiger Hiriart engagée dans l'ONG « Le Pélican » en Afghanistan - Présentation du livre « de Colmar à Kaboul »	20h	Presbytère
25 octobre	Spectacle de conte - festival VOOLP (page 4)	19h	Médiathèque
26 octobre	Bourse aux armes de La Laurentia	De 9h à 16h	Salle des fêtes
31 octobre	Soirée « La nuit du frisson » (Halloween)		Cinéma Rex
3 novembre	Puces du Lion's Club	9h	Salle des fêtes
9 novembre	20 ^{ème} anniversaire de l'Harmonie Municipale de Benfeld - concert	20h30	Salle des fêtes
16 novembre	Concert Tribute		Salle des fêtes
24 novembre	Fête de la paroisse protestante	10h culte - 12h30 repas	Salle des fêtes
28, 29 et 30 novembre	Collecte de la banque alimentaire		Supermarchés
23 novembre	Racontines hivernales (page 4)	9h30	Médiathèque
23 novembre	Opération « Un arbre pour les enfants » (page 8)	11h	Rdv parking SDF
1 ^{er} décembre	Fête des aînés (nés en 1944 et avant)	12h	Salle des fêtes

Abonnement gratuit à la lettre électronique : benfeld.info/abonnement

**Ouverture du Square des Remparts**

Depuis juillet les enfants piaffaient d'impatience devant les grilles du square qui semblait prêt à accueillir ses visiteurs. Mais il fallait que le terrain de jeux passe une certification de qualité et cela a pris bien plus de temps que prévu, les normes sont drastiques, mais on ne plaisante pas avec la sécurité. Après quelques

interventions par le fabricant, le square au pied des anciennes fortifications est désormais ouvert au public. Cet espace propose une aire de jeux très appréciée par les enfants, et dispose aussi d'un bel espace équipé d'imposants bancs en chêne. L'aménagement va encore être complété par quelques bancs à dossier et une maisonnette-

bibliothèque où tout un chacun pourra poser ou emprunter des livres. Le terrain gravillonné invite aussi à quelques parties de pétanque même en soirée, les horaires d'été de 9h à 22h avaient été choisis dans cette idée. Ces horaires vont évoluer au fil des saisons et vous les retrouverez affichés à l'entrée du square.

Séance du 21 mai 2019

Installation d'un conseiller municipal et affectation dans les commissions

Suite au décès de M. Jean-Marc SAAS qui occupait la fonction de 3^{ème} Adjoint au Maire, Mme Chantal WINTZ est installée dans ses fonctions de Conseiller Municipal. Mme Wintz intègre également la commission gestion et finances.

Maintien d'un poste d'Adjoint au Maire devenu vacant et détermination de son rang dans l'ordre du tableau

Le Conseil décide, d'une part, de maintenir à 7 le nombre d'Adjoints et donc de procéder à l'élection d'un nouvel

Adjoint et, d'autre part, que l'Adjoint à élire prenne le rang vacant, à savoir le 3^{ème} rang dans l'ordre du tableau.

Election d'un Adjoint au Maire

Le Conseil procède à la désignation du 3^{ème} Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue. M. Claude WEIL, seul candidat, obtient 25 suffrages et est proclamé 3^{ème} Adjoint au Maire. Il se voit confié les délégations en matière de finances, de sécurité et police municipale, de festivités (OMF).

Suppression du poste de Conseiller Municipal délégué

Vu l'élection du nouveau 3^{ème} Adjoint au Maire et la nouvelle répartition des délégations de compétences, le Conseil

décide de supprimer le poste de Conseiller Municipal délégué précédemment attribué à M. Claude WEIL.

Indemnités du Maire et des Adjoints suite à l'élection d'un nouvel Adjoint et la suppression du poste de Conseiller Municipal délégué

Le Conseil décide de fixer comme suit les indemnités :

Indemnité de fonction du Maire : inchangée à hauteur de 1 845,04 € brut (25 % de moins que le plafond).

Indemnités de fonction des 7 Adjoints : à hauteur de 843.43 € brut (14.29 % de moins que le plafond). L'enveloppe globale des indemnités ne change pas.

Séance du 25 juin 2019

Composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Vu la circulaire ministérielle modifiant la composition de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, les Conseils Municipaux sont amenés à se prononcer sur le nombre de sièges de Conseillers Communautaires pour le prochain mandat. L'effectif actuel (61 Conseillers Communautaires) ne pouvant pas être maintenu, le Conseil de la CCCE propose de fixer à 58 le nombre de Conseillers plutôt que de retenir la répartition de droit commun qui en prévoit 47.

Le Conseil se prononce en faveur de 58 Conseillers Communautaires. Dans ce cas Benfeld bénéficiera, comme par le passé, de 6 sièges.

Police municipale - convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat

Dans le cadre de la création de la police municipale pluri-communale, le Conseil approuve la signature de cette convention dont l'objet est d'organiser la coordination entre les deux forces de police.

Police municipale - Instauration du régime indemnitaire

Afin de pouvoir rémunérer les agents de police tel que le prévoit leur statut, le Conseil décide d'instaurer l'indemnité spéciale mensuelle de fonctions, l'indemnité d'administration et de technicité, l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires ainsi que le régime d'astreinte.

Travaux de restauration des courts de tennis couverts : approbation de l'opération et demande de subvention à la CCCE

Ces travaux s'avèrent plus coûteux que prévu initialement. En conséquence, le Conseil porte les crédits affectés à ces travaux de 50 000 € à 71 000 € TTC.

La dépense supplémentaire est financée par une subvention de la CCCE et par une participation du Club de Tennis.

Convention de servitude d'ancrage de console d'éclairage public sur façades d'immeubles privés

Le Conseil approuve l'instauration de cette convention afin de permettre, par voie amiable, l'installation en façade

d'immeubles privés, des appareils d'éclairage public et de signalisation. A défaut, la Ville peut engager une procédure afin d'imposer l'installation de ce type d'équipements.

Transfert de bail agricole

Suite à la résiliation du locataire en place, le Conseil attribue la location de deux parcelles en pré (69 ares, à l'arrière de l'EPHAD Clos de l'Ilmmatt) à l'EARL MEISTERTZHEIM établie à UTTENHEIM et décide la mise en place d'un bail rural environnemental permettant de préserver les prairies.

Cessions de terrains aux familles WOLFF et BENOIT

Par délibération du 28 janvier 2019, le Conseil avait émis un avis favorable aux ventes d'une parcelle de 70 m² à M. Christophe WOLFF, domicilié 2 faubourg du Rhin et de 11 m² à M. et Mme Jean-Marie BENOIT, domiciliés 3 quai des Chargeurs. Ces parcelles jouxtent leurs propriétés. Après arpentage, le Conseil confirme ces ventes respectivement aux tarifs de 6 300 € l'are et 9 450 € l'are (la différence de tarif est fonction des servitudes imposées par la Ville).

Travaux en cours

La dernière tranche de travaux dans la rue du Petit Rempart a démarré et la patience des riverains va enfin être récompensée d'ici début octobre par une rue agréable à habiter. Après les six semaines annoncées par le SDEA au début du chantier, de nombreuses

autres entreprises se sont succédées et ce sont tous les réseaux qui ont finalement été entièrement rénovés, y compris les lignes électriques principales qui alimentent en souterrain le transformateur du quartier.

Dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie benfeldoise une partie des trottoirs des rues de Barr, de Kertzfeld et Sainte Odile vont, dans les prochaines semaines, profiter d'une rénovation. Des caniveaux et bordures vont également être remis à niveau dans plusieurs rues de la ville qui ne compte pas moins de 30 km de voirie.

Les zones de rencontre

A l'occasion des travaux de réaménagement du centre ville, les rues suivantes ont été classées en zone de rencontre :

- du Général de Gaulle,
- Clémenceau,
- de la Dîme,
- des Bouchers,
- du Châtelet
- place de la République.

L'objectif de ces espaces est de réussir à partager la chaussée entre les piétons et les véhicules, comme cela est stipulé dans le code de la route, mais également de dynamiser la vie locale.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

D'après l'article R 110-2 du Code de la route, une zone de rencontre est : « Section ou ensemble de sections de voies en agglomération

constituant une zone affectée à la circulation de **tous les usagers**. Dans cette zone, les **piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée** sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à **20 km/h**. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la **limitation de vitesse applicable**. »

Il est important de garder à l'esprit que l'abaissement de la vitesse à 20 km/h est étroitement lié à la présence d'usagers vulnérables.



Vidéoprotection

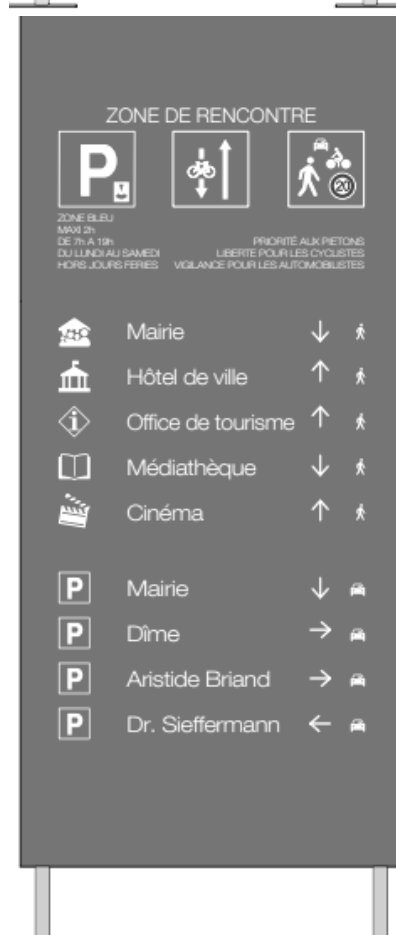
La commune dispose depuis peu d'une **vidéoprotection**, système de caméras et de transmission d'images, disposé dans un espace public ou privé pour le surveiller à distance ; il s'agit donc d'un type de télésurveillance. Les images obtenues avec ce système, peuvent être traitées automatiquement et/ou visionnées puis archivées ou détruites. La surveillance a pour but de contrôler les conditions de respect de la sécurité, de la sûreté ou de l'exécution d'une procédure particulière. L'objectif général d'un système de vidéoprotection est de contribuer à la sécurité de biens et/ou de personnes.

Cette contribution peut se focaliser sur diverses composantes :

- Prévention de la criminalité**
- Sécurité routière**
- Sécurité industrielle**
- Sûreté**

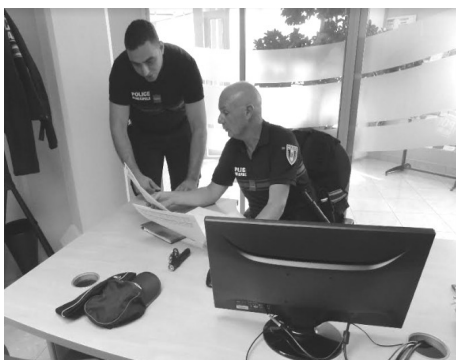
Un système de vidéosurveillance est composé de trois types d'équipements.

Les images sont enregistrées et conservées durant une période de 15 jours. Elles peuvent être réquisitionnées par la gendarmerie sur présentation d'un procès-verbal de réquisition. Les personnels autorisés à la relecture sont limités en nombres et déclarés en préfecture.



POLICE MUNICIPALE

La nouvelle police pluri-communale de Benfeld-Huttenheim a vu le jour depuis le 16 août pilotée par le gardien-brigadier François Bereket et le brigadier-chef principal Jean-Michel Benech.



Ses missions :

Sécurité : elle comprend tout ce qui concerne la sécurité des personnes et des biens (surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics, du domaine privé dans le cadre des rondes de surveillance effectuées sur le territoire communal...).

Tranquillité : cette notion est étroitement liée à l'ordre public. Les missions inhérentes à la tranquillité publique concernent toutes les nuisances : bruit, troubles du voisinage, divagations et aboiements d'animaux, manifestations publiques ou privées... Le bruit : les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils

susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables (du lundi au samedi) de 8 h à 20 h.

Salubrité : ce domaine comprend le respect de l'environnement (répression des dépôts d'ordures sauvages), l'hygiène publique, la police des marchés, la recherche des auteurs de dégradations de biens publics ou privés, l'enlèvement des épaves de véhicules. Bruler des végétaux est interdit. Attention, les contrevenants feront l'objet de verbalisation par les services de Gendarmerie et de Police Municipale.

La police judiciaire : le pouvoir de répression des agents de police municipale s'exerce par procès-verbaux ou rapports d'infraction en différents domaines. Elle se doit, sur simple réquisition, de prêter son concours aux officiers de police judiciaire, de la gendarmerie ou de la police nationale. Elle comprend également l'intervention lors de rixes, l'interpellation d'auteurs de crimes ou délits dans le cadre d'une procédure de flagrance.

La police administrative : la police municipale a pour mission de veiller au respect des arrêtés de police du Maire (circulation, stationnement...) et de constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés. Elle assure également la police des débits de boissons, de la pêche et de la chasse...

La police de proximité : elle consiste pour les policiers municipaux, au travers de leurs

contacts avec la population et les acteurs locaux, professionnels et institutionnels, à recevoir les doléances et réclamations puis essayer d'apporter des solutions et en rendre compte au maire de la commune et à l'Officier de Police Judiciaire (OPJ) territorialement compétent.

Le rôle de représentativité : notamment à l'occasion des cérémonies officielles et des commémorations, la police municipale représente, le cas échéant, l'autorité municipale, sous couvert du maire et des adjoints (qui ont la qualité d'officiers de police judiciaire).



Le devoir d'assistance : le maire et les adjoints peuvent se faire assister dans certaines circonstances : placement d'office dans une structure médicalisée d'un individu dangereux ou psychologiquement déficient, sécurisation de la réception de personnalités... La police municipale se doit enfin d'apporter son concours à la gendarmerie ou à la police nationale dans le cadre des enquêtes et de la recherche des auteurs de faits contraventionnels, délictueux ou criminels.

Partageons la lecture dans le Square des Remparts

Récemment, une petite bibliothèque de rue a été installée dans notre square, cette boîte à livres a été

réalisée par les services de la ville. Le fonctionnement est basé sur le principe suivant : chacun peut y déposer ou prendre un ou plusieurs livres enfants – adultes, sans contrepartie. Pour bien fonctionner,

la bibliothèque doit être animée par les habitants. C'est un lieu de rencontre autour de la lecture pour tisser du lien social, nous vous invitons vivement à y adhérer.

SPORTS / ASSOCIATIONS / CULTURE

FETE DU SPORT

Pour la 8^{ème} année consécutive, la commission des sports reconduit sa fête du sport et des associations le **dimanche 8 septembre au complexe sportif**.

La manifestation **débutera à 10h** par la traditionnelle **course intergénérationnelle**. Ce moment convivial, familial, accessible à tous, compte de plus en plus d'athlètes chaque année. Les associations benfeldoises, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou autres se mettront à disposition du public, de 11h à 17h, dans les différentes salles de sports, municipales et intercommunales, mais aussi sur les abords du complexe sportif dans le cadre d'une opération « portes ouvertes ».

Cette action d'envergure permet aux associations de promouvoir leurs activités auprès des visiteurs et notamment des nouveaux arrivants. Certaines proposeront diverses animations et démonstrations.

Buvette et restauration organisées par l'association Alsacienne de Handball.

**JOURNEES D'OCTOBRE**

Pour cette édition 2019, la commission culturelle a demandé aux artistes d'illustrer, chacun à leur manière, "la ville". Nous accueillerons une exposition de photos surprenantes de Benfeld, proposée par le Club Photo du Ried, ou encore un montage original de photos de nos rues, prises à des

époques différentes. Les artistes peintres, sculpteurs, photographes, amateurs ou professionnels, qui exposent pour la première fois à Benfeld pour nombre d'entre eux, sont déjà nombreux à préparer l'exposition, de même que les artisans qui proposeront leurs créations.

Salle des Fêtes de Benfeld, en

entrée libre, jeudi 17 et vendredi 18 octobre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, samedi 19 et dimanche 20 octobre de 10h à 18h30.

Vous souhaitez encore réserver un espace d'exposition ou participer à la réussite de l'exposition en assurant un créneau de surveillance ? N'hésitez pas à vous signaler en mairie sans attendre.

VOITURES ET MOTOS ANCIENNES

Dimanche 15 septembre. Parking salle des fêtes.

Accueil des véhicules à partir de 7h30. Escapade en moto de 10h à 12h. A 15h : parade des véhicules et engins. A 17h : remise des prix. Animations et buvette. **Entrée libre.**

ANIMATIONS**DE LA MEDIATHEQUE**

Des Contes pour tous pour passer de l'automne à l'hiver....

Vendredi 25 octobre à 19h : « La clé dans le sac » de Thierry Beneteau, tout public à partir de 7 ans. Spectacle de conte dans le cadre du festival Vos Oreilles Ont La Parole (VOOLP)

Samedi 23 novembre à 9h30 : « Rouge-Gorge » de Léa Pellarin, racontines hivernales pour les 3 - 5 ans.

Médiathèque intercommunale
3, rue du Château à Benfeld
Tél. 03.88.74.46.39 ou
accueil@mediatheque-benfeld.net

COLLECTE DES BIODECHETS - PROJET CENTRE ALSACE

Coup d'envoi en novembre.

Un nouveau service pour alléger le bac gris et valoriser une nouvelle ressource. En novembre 2019, vous serez invités à vous engager pour un nouveau geste de tri.

De nouvelles bornes pour déposer vos biodéchets dans notre commune.

Les épiluchures et restes de repas représentent aujourd'hui près de la moitié de la poubelle grise soit plus de 86kg par habitant/an. Pour permettre leur valorisation et ainsi ne plus les enfouir ou les incinérer, le Smictom mettra en place un nouveau service de collecte en apport volontaire des biodéchets.

Chaque habitant est invité à trier ces derniers, pour ensuite les déposer à son rythme dans la borne de collecte la plus proche de chez

lui. Leur emplacement sera référencé sur une carte disponible sur le site Internet du Smictom d'Alsace Centrale et sur les supports de communication de la ville. Les biodéchets seront collectés deux fois par semaine l'été et une fois par semaine le reste de l'année. Les bornes seront lavées à chaque collecte pour limiter les nuisances.

Vos épiluchures transformées en énergie. Trier vos biodéchets, contribue donc à la production locale d'une énergie renouvelable et permet de produire un amendement organique pour fertiliser naturellement les cultures.

Récupération de votre kit biodéchets à la déchetterie de Benfeld ou à la mairie. Une vingtaine de bornes seront déployées en novembre dans notre commune.

Grâce au tri des biodéchets, nous pouvons tous participer concrètement à la lutte contre le réchauffement climatique.

AFTERWORK

Dernier Afterwork de la saison le **vendredi 6 septembre de 18h à 20h30** avec le groupe Di Mauro Swing.

Ce quintet construit autour de Franky Reinhardt, Claude Loeffler et Perry Lamielle tourne sur les grands festivals internationaux, mais ne boude pas les petites scènes pour partager sa passion du jazz manouche.

20^{ème} anniversaire de l'Harmonie Municipale de Benfeld

9 novembre - 20h30 - Salle des fêtes. Direction : Yves Scheppler. Venez retrouver l'orchestre pour un concert festif autour des danses du monde. Les musiciens actuels auront le plaisir de partager la scène pour quelques pièces avec quelques anciens musiciens de l'Harmonie réunis pour l'occasion. Entrée libre.

ETAT CIVIL / COMMUNIQUES

NAISSANCES

- 23.05. à Strasbourg : Aliénor Adeline Charlotte, fille de Antony REIFF et de Angélique KASTENDEUCH
 27.05. à Sélestat : Élina, fille de Benoit NOCHELSKI et de Maëlle RENOARD
 30.05. à Schiltigheim : Lala-Edwige, fille de Aliou DIOP et de Sarah JUNG
 01.06. à Strasbourg : Louna, fille de Johanna BENGRIE
 01.06. à Strasbourg : Tiago, fils de Johanna BENGRIE
 08.06. à Colmar : Elisa, fille de Giuseppe GARUFI et de Priscilla FISCHER
 10.06. à Strasbourg : Matthew Laurent Bernard, fils de Tristan VELATI et de Angélique FRIEDMANN
 18.06. à Sélestat : Hugo, fils de David KAGAN et de Elsa HALIMI
 07.07. à Sélestat : Jason Christian Paul, fils de Mathieu BACCIN et de Candy CHATILLON

MARIAGES

- 04.05. à Benfeld : Sacha WEHRLI et Pauline CALVANI
 11.05. à Benfeld : Olivier Jean-Pierre WILLMANN et Aurore REMON
 08.06. à Benfeld : Aurélien BURNY et Méryl Françoise BAUMERT
 22.06. à Benfeld : Kevin Robert DROUANT et Amandine BOURGEOIS
 06.07. à Benfeld : Stéphane Georges Alexis TESSIAU et Amélie Monique Jocelyne MAURICE

DECES

- | | | |
|-----------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| 02.05. à Sélestat : | Marie Thérèse JAKOB RICARD, | née le 1er février 1930 |
| 05.05. à Innenheim : | Jean-Marc Joseph Eugène SAAS, | né le 2 avril 1947 |
| 15.05. à Benfeld : | Marguerite Thérèse GOERGER REIBEL, | née le 2 août 1925 |
| 23.05. à Benfeld : | Charles Eugène TRENDEL, | né le 19 décembre 1942 |
| 28.05. à Benfeld : | Riccardo GROPPAZZI, | né le 12 juin 1937 |
| 30.05. à Benfeld : | Suzanne Rosalie FAIST JESBERA, | née le 02 novembre 1930 |
| 14.06. à Benfeld : | Jean-Claude Charles AMPSLER, | né le 1er janvier 1948 |
| 17.06. à Benfeld : | Julien KRETZ, | né le 12 avril 1926 |
| 28.06. à Obernai : | Simone Mathilde KIENE MICHEL, | née le 23 octobre 1934 |
| 01.07. à Sélestat : | Germaine Marie Louise HUART KORMANN, | née le 06 mai 1935 |
| 17.07. à Strasbourg : | Gilbert Elie SCATTON, | né le 12 février 1955 |
| 23.07. à Sélestat : | Jeannot Charles Joseph MARCOT, | né le 8 novembre 1948 |
| 28.07. à Strasbourg : | Clément Denis ECKEL, | né le 6 novembre 1983 |

TNT – problèmes de réception

Des problèmes de réception des fréquences TNT nous ont été signalés et nous avons joint l'Agence Nationale des fréquences pour trouver une solution efficace. Les difficultés de réception peuvent être dues à la téléphonie mobile. Les fréquences 4G accordées depuis 2018 dans les bandes de fréquence 700 et/ou 800 MHz sont proches des fréquences TNT et peuvent créer des perturbations. Il peut être utile d'installer un filtre bonne réception. L'ANFR et les opérateurs téléphoniques financent cette intervention.

A cet effet, il faut absolument prendre contact avec l'Agence sur la plateforme internet « assistance.recevoir.tnt.fr » ou par téléphone au 09 70 818 818.

Si vous êtes raccordés à une antenne collective il faudra demander au syndic de contacter la plateforme d'assistance. Cette démarche va permettre d'établir un diagnostic et de faire intervenir un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles, l'intervention sera gratuite pour l'utilisateur.

ECOLE DE MUSIQUE, DANSE ET THEATRE

Chant, piano, accordéon, violon, flûte traversière, flûte à bec, batterie, guitare, danse classique, trompette, trombone, clarinette, saxophone, formation musicale, théâtre.

Début des cours semaine du 1^{er} octobre. Permanences inscriptions en mairie : **mardis 10 et 17 septembre de 15h à 16h.**

Le saviez-vous ?

Intéressons-nous aujourd'hui au docteur Edouard Sieffermann, né en 1837 à Marmoutier et mort à Benfeld en 1919. Il compte certainement parmi les figures historiques les plus marquantes de l'histoire riche de notre cité.

Quelques années après l'obtention de son doctorat de médecine en 1862 et une expérience à l'École de Médecine de Paris, il s'installe comme médecin à Benfeld.

En 1872, il fit construire un établissement de soins dans lequel il pratiquera l'hydrothérapie et l'électrothérapie destinées, selon ses propres termes, à certaines maladies musculaires, organiques, nerveuses ou cutanées.

Situé au bord de l'III dans un parc richement arboré, l'établissement proposait une cinquantaine de chambres confortables pour une clientèle aisée. Le parc fut un lieu de promenade et de quiétude, apprécié par les curistes qui pouvaient également s'adonner à des promenades en barque sur l'III et pratiquer ainsi une activité physique en complément de leurs soins. Benfeld devint ainsi une ville de cure, réputée pour la nature des soins innovants prodigués. La facilité d'accès par le chemin de fer, le dynamisme de la cité, le climat clément et le charme des bords de l'III furent des atouts également mis en avant par le Dr Sieffermann pour le choix de Benfeld. Aujourd'hui, il ne subsiste de l'établissement qu'une passerelle métallique traversant l'III, située derrière la résidence des Jardins de l'III, là où se dressait l'établissement de cure qui fut fermé après la mort du docteur Sieffermann.

Médecin, il fut aussi un homme politique. En 1887, il est élu député au Reichstag de Berlin. Son action surtout protestataire s'inscrivait dans le courant francophile de l'Alsace-Lorraine annexée. Toute sa vie, il fut un républicain convaincu, partisan d'un retour de l'Alsace à la France partageant les idées de son ami Georges Clémenceau qu'il rencontra au cours de leurs études de médecine. Tel fut Edouard Sieffermann ! Un homme aux activités plurielles pour le bien des autres. Homme de cœur, il fut aussi le médecin fidèle au serment d'Hippocrate soignant souvent les plus humbles et les miséreux.

Directeur de la publication : Jacky Wolfarth, maire

Réalisation : service communication de la Ville de Benfeld

Périodicité : édition tous les trimestres. Tirage à 2 900 exemplaires.

Limite de dépôt des articles : le 10 du mois qui précède les éditions, mars, juin, septembre et décembre.

Coordination : Bruno Lefebvre

Textes : Bruno Lefebvre, Catherine Barondeau, Stéphanie Guimier, Pierre Halff, Marie-Aude Schahl, Claude Weil, Jean-Jacques Knopf, et Jacky Wolfarth., Elisabeth et Jacky de Montigny.

Photos : Bruno Lefebvre, Jacky Wolfarth, Stéphanie Guimier, Jean-Jacques Knopf.

La mairie et ses services administratifs sont ouverts au public du lundi au vendredi

de 9 h à 11 h30 et de 15 h à 18 h.

3 rue du Château 67230 Benfeld

Tél. : 03.88.74.42.17

mairie@ville-de-benfeld.fr ou www.benfeld.fr



INAUGURATION DU CENTRE-VILLE

concerts
restauration
buvette

commerces
ouverts en
continu

à partir
de 10h45

UNION DES COMMERCANTS & ARTISANS DE
BENFELD

VILLE DE
BENFELD

**SAMEDI
5 OCTOBRE**

**INAUGURATION
DU NOUVEAU
CENTRE VILLE
DE BENFELD**

en présence de
Delphine Wespiser

animations &
opérations
commerciales !

Programmé détaillé bientôt disponible !

mc-creat.fr

OPERATION : UN ARBRE POUR LES ENFANTS

Les enfants nés en 2016, accompagnés de leurs proches : parents, grands-parents, frères et sœurs, sont invités à participer à la traditionnelle plantation d'un arbre d'essence noble.

Le samedi 23 novembre à 11h, le rendez-vous se fait sur le parking de la salle des fêtes. Les enfants



sont invités à ne pas oublier leur petite pelle. Toute leur énergie sera mise à contribution pour mettre en terre ce symbole de vie et de longévité.

Au terme de la matinée, une collation leur sera offerte pour les remercier de leur investissement.

CIRCUIT HISTORIQUE

Le nouveau circuit du patrimoine de Benfeld « Hans' L Tour » a été inauguré le 5 juillet dernier. Les plans sont disponibles à l'office de tourisme. Plus d'informations sur : <https://www.patrimoine-benfeld.org>

